

ASSEMBLEE DE PAROISSE DE BLONAY - SAINT-LEGIER Eglise de La Chiésaz dimanche 17 mars 2024 à 10h30 (à l'issue du culte)

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation de l'ordre du jour.
- 2. Approbation du **procès-verbal de l'Assemblée du 28 novembre 2023** (se trouve sur le site internet de la paroisse)
- 3. Comptes de la paroisse pour l'exercice 2023
 - a. Rapport du trésorier Paul de Micheli.
 - b. Rapport de la **Commission de gestion** (Claude Wüthrich).
 - c. Approbation des comptes et décharge du Conseil de paroisse.
- 4. Informations du **Conseil de paroisse** (Marc-Henri Pasche)
- 5. Informations sur la région (Pierre Lambelet)
- 6. Informations des pasteurs

Elections pour la législature 2024-2029

- 7. Election du bureau de l'Assemblée de paroisse (à main levée)
 Dès ce moment c'est le nouveau bureau qui prend en charge l'Assemblée.
 Désignation de deux scrutateurs.
- 8. Election du Conseil de Paroisse, présentation des candidats Election à bulletins secrets
- 9. Election de la Commission de Gestion et finances (à main levée)
- 10. Election des délégués à l'Assemblée régionale (à main levée)
- 11. **Divers** et propositions individuelles. Pour les interventions concernant d'autres sujets, prière d'aviser le bureau de l'assemblée de paroisse au plus tard 10 jours avant l'assemblée, qui décidera si le sujet peut être traité à cette occasion.

Et pour conclure : Prière de clôture et verre de l'amitié

Pour le bureau de l'Assemblée :

Henri Mérinat. Président

Jacques-Louis Rochat, secrétaire

Blonay - Saint-Légier, le 13 février 2024